

Document

Washington refuse de lever le voile sur les attaques de drones de la CIA

(AFP)

21 juin 2012

Le gouvernement américain a demandé à la justice de débouter le New York Times et une association de défense des droits civiques qui réclament la publication de documents sur les attaques de drones menées par la CIA à l'étranger.

Peu avant minuit mercredi, les avocats du gouvernement ont déposé un recours devant un tribunal de New York dans lequel ils prient la justice de ne pas obliger Washington à révéler les aspects confidentiels des attaques menées par les avions sans pilote, qui ont permis l'élimination de responsables d'Al-Qaïda au Pakistan, au Yémen et en Somalie.

"Le fait de savoir si la CIA est à l'origine ou même si elle est impliquée dans des opérations de ce type doit rester confidentiel", estime le gouvernement dans son recours.

A l'origine de cette action, l'Union américaine des libertés civiles (Aclu) et le New York Times avaient déposé plainte dans l'espoir d'obtenir des documents concernant les attaques de drones.

Les deux entités veulent notamment savoir sur quelle base juridique Washington s'appuie pour mener ces raids.

"Le grand public a le droit de savoir quelle est l'autorité juridique sur laquelle se base l'administration", a expliqué Jameel Jaffer, de l'Aclu, dans un communiqué.

De son côté, l'administration Obama n'entend non seulement pas divulguer les documents en question, mais aussi garder le secret qui entoure le nombre et la catégorie à laquelle appartiennent ces documents.

"Le simple fait d'évoquer le nombre et le contenu de ces documents mettrait au jour des informations qui pourraient porter préjudice à la lutte du gouvernement contre le terrorisme", argue Washington dans son recours.

Dans le même temps, le Rapporteur spécial sur la promotion et la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans la lutte antiterroriste, Ben Emmerson, a exhorté Washington à justifier ses attaques de drones, indiquant que si les Etats-Unis ne menaient pas d'enquête "appropriée" alors les Nations unies devraient s'en charger.

"Chaque attaque sera étudiée", a dit M. Emerson lors d'une conférence de presse en marge de la session d'été du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, à Genève.

Se référant aux Etats-Unis, M. Emmerson a expliqué que les Etats devaient "établir un instrument d'enquête indépendant et approprié en vue de publier les résultats" des investigations sur les circonstances des attaques de drones.

Dans le cas contraire, c'est à l'ONU de s'en charger, a-t-il dit.

La campagne de tirs de drone américain a été lancée en 2004 mais s'est largement intensifiée depuis l'arrivée de Barack Obama au pouvoir.

Au début du mois, les Etats-Unis avaient annoncé avoir tué le numéro deux d'Al-Qaïda Abou Yahya al-Libi dans un bombardement de drone au Pakistan.